



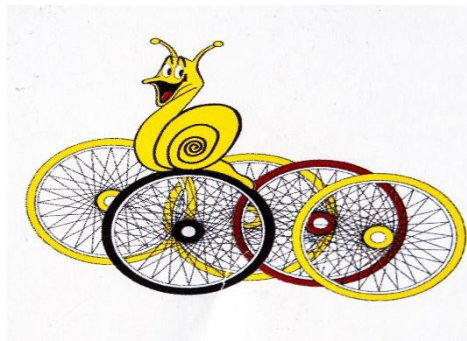
TOP Compétition ROCHFORT

Le dimanche 12 avril 2026

Catégorie Nat U17 (1.17)

Guide Technique

En Collaboration avec



Le Royal Namur Velo

Responsables et Collaborateurs.

**Directeurs organisation : BLONDIA Michel 0476/530709
WARRINNIER Guy 0476/857063**

Directeur de course : BLONDIA Michel 0476/530709

Coordination sécurité : WARRINNIER Guy 0476/857063

Responsable site départ /arrivée : Christain Bouillot 0497/823181

Responsable Contrôle médical : WARRINNIER Guy 0476/857063

Zone de Police locale : Lesse et l'Homme

GPM et Rush : Steven Wallens 0497/196673

Responsable signaleurs : WARRINNIER Guy 0476/857063

Ambulances: I.N.S. by Moreau 0488/156696

Médecin : Dr Gautier Dufoing 0497/110547

Responsable motos sécurités civils : Steven Wallens 0497/196673

**Responsable voiture neutre : Passion for cycling
+32 (0)495 36 94 97**

Responsable car balai : Charly Defosse

Règlement.

1. Organisation

L'épreuve dénommée TOP Compétition de ROCHEFORT est organisée par Le ROYAL NAMUR VELO sous les règlements de Belgian Cycling et de la F.C.W.B. Elle se disputera le dimanche 12 avril 2026.

Le Directeur de Course sera le nommé BLONDIA Michel rue Martin Sandron 72 5680 Doische

GSM :0476/530709 Mail michel.blondia@outlook.com

2. Type d'épreuve et participation

Cette épreuve, inscrite au calendrier National de la Belgian Cycling en classe U17 (1.17) est réservée aux coureurs Débutants des sélections provinciales. Elle aura lieu à ROCHEFORT le dimanche 12.04.2026 avec départ à 15h00.

3. Permanence

L'accueil du collège des Commissaires est à **12h30** à la maison communale de Rochefort 5580, **Place Albert 1^{er}** (1^{er} étage par les escaliers extérieurs) ;

- Le briefing de sécurité pour les signaleurs fixes/Mobiles aura lieu à 13H45 à la maison communale de Rochefort, Place Albert 1^{er}.<

4 . Radio tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 160.10625 MHz, canal 2

5. Voitures neutres

La société Passion For Cycling avec 2 voitures

6. Limites de temps

- Le délai d'arrivée est fixé à **8%** du temps du vainqueur.
- A la demande de la POLICE, les coureurs attardés seront mis hors course dès qu'il sera constaté un retard de plus de **3'** par rapport au peloton principal.

7. Prix

Les prix seront payés directement par organisateur après homologation des résultats.

- Prix individuels : 200 euros : 20 prix

25	22	20	17	15	12	10
7	7	7	7	7	7	7
5	5	5	5	5	5	

9. Les dossards et plaque de cadre seront remis aux coureurs lors de la confirmation de participation de 13h00 à 14h15 dans la salle d'inscription de la maison communale de Rochefort, Place Albert 1^{er}. Le contrôle des développements aura lieu à 14h30.

10. Antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de Belgian Cycling et de Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.

- Le contrôle antidopage aura lieu à la maison communale de Rochefort, Place Albert 1^{er} (deuxième étage).
- L'Organisateur se réserve le droit de récuser, à tout moment, des équipes et ou coureurs qui, par des faits de dopage, notamment, pourraient porter atteinte à la réputation et à l'image de l'épreuve et, par corollaire, aux partenaires qui la financent.

11. Protocole

- A la fin de l'épreuve et environ 10 minutes après l'arrivée du premier coureur, les trois premiers coureurs classés à l'arrivée, ainsi que le meilleur jeune du classement général de la Top Compétition, le leader du classement général des GPM de la Top Compétition, le leader du classement général des RUSH de la Top Compétition auront l'obligation de prendre part à la cérémonie protocolaire dans l'ordre que le speaker de service citera.
- Aucune personne, autre que celles de l'organisation ou désignées par elle ne peut accompagner un coureur sur le podium protocolaire.

12. Ravitaillement et zones de déchets (environnement)

Une zone de Ravitaillement et Déchets est autorisée à partir du second Tour au cinquième Tour et située sur **N803 à la rue de St Hubert**

Le ravitaillement est autorisé à partir de la seconde grande boucle et interdit dans le dernier tour. Ce ravitaillement peut se faire par musette ou bidon.

Le ravitaillement pied à terre ne peut s'effectuer que par le personnel d'accompagnement des équipes. Ce personnel devra obligatoirement

porter les vêtements de l'équipe et se tenir à maximum 1m du côté droit de la chaussée.

Une zone de déchets est prévue par l'organisateur en début et fin de zone de ravitaillement renseigné plus haut sur la N803 à Rochefort , rue Saint Hubert. Les coureurs doivent y déposer leurs déchets en toute sécurité. Il est interdit aux coureurs de se débarrasser d'aliments, musettes, bidons, vêtements... en dehors de ces zones de déchets. Néanmoins, le coureur peut également déposer bidons ou vêtements auprès du personnel des équipes en charge du ravitaillement.

Des poubelles seront placées dans la zone de départ, dans la zone d'arrivée ainsi que dans les vestiaires. Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature et de respecter la zone de ravitaillement et de délestage.

13.Parcours et Règles de sécurité

- Le parcours sera entièrement sécurisé au départ de la Place Albert 1er par la présence de la police et des signaleurs et sera en sens unique ..
- Le kilomètre 0 est situé rue Croix St Jean à hauteur de la rue de l'Air Pur .
- Tout coureur est présumé être au courant de l'itinéraire et ne peut en aucun cas se prévaloir de ses erreurs ou de celles de l'organisateur.

14.Assistance médicale

- Un médecin et 1 ambulance suivront l'épreuve. Un poste de secours sera installé dans la zone d'arrivée, rue de Behogne sur la N949.
- Les soins médicaux en course seront assurés exclusivement par le Docteur Gautier DUFOING désigné par la Direction de l'épreuve, et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ et jusqu'au moment où ils quittent celle de l'arrivée.

15.Classement des jeunes

Un classement général des jeunes (1^{ère} année) sera établi selon le règlement de la Top Compétition.

16. Classement du Meilleur Grimpeur (5-3-1 points)

- Lors des tours 2,3,4,5,6, un GPM aura lieu au sommet de Côte de la rue Croix St Jean, à hauteur du carrefour formé avec la rue de l'Air Pur. Il sera signalé par un drapeau au sommet et un panneau à 1000 mètres de ce même sommet. Le classement général du Meilleur grimpeur sera établi selon le règlement de la Top Compétition.

17. Classement individuel des Points Chauds (5-3-1 points)

- Aux tours 3,4 et 5, un RUSH aura lieu au passage à Jemelle, sur la N86 Route de Marche à hauteur du Vélodrome. Le classement général des Points Chauds sera établi selon le règlement de la Top Compétition.

18.Arrivée

- A l'arrivée, les voitures des suiveurs (à l'exception des véhicules des membres du Jury des Commissaires, du directeur de course, service médical, service d'ordre, drapeau rouge et drapeau vert) sont tenues d'emprunter les déviations mises en place par l'Organisateur. **La dérivation s'effectue sur la N86 au rond-point et prendre à droite la rue Nizan qui amène à la N949**

- 18.Sanctions

- Le barème des pénalités prévu dans les règlements de l'U.C.I. et de Belgian Cycling sont d'application.

- Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Jury des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'U.C.I.

- Acceptation

Le fait d'être engagé dans la présente épreuve implique pour chaque coureur, chaque directeur sportif, et chaque personne officiellement accréditée, d'avoir pris connaissance du présent règlement et de l'accepter dans son intégralité.

Directeur de Course

BLONDIA Michel

0476/530709

Michel.blondia@outlook.com

Directeur de la Sécurité

WARRINNIER Guy

0476/857063

guywarrinnier@gmail.com

Dimanche 12 avril 2026 :

TOP Compétition DE ROCHEFORT

Départ 15h00 > 17h00

Permanence, inscriptions, dossards

Permanentie, inschrijvingen, rugnummers

Accueil du collège des Commissaires à 12h30, maison communale Place Albert 1^{er} à 5580 Rochefort (1^{er} étage)

13h00 - 14h15 : Inscription des coureurs

Maison communale, Place Albert 1^{er}

PARKING des suiveurs : Rue de l'Eglise (200 M avant la maison communale)

14h00 : Briefing sécurité

Maison communale, Place Albert 1^{er}

15h00 : Départ officiel / Officieel start

ROCHEFORT, N949 rue de Behogne , face à la maison communale vers le rond-point et la N803

Arrivée / aankomst

ROCHEFORT, N949 rue de Behogne, à hauteur de la maison communale

Podium:

Cérémonie protocolaire :

Les trois premiers coureurs de l'épreuve

Le-meilleur jeune de la Top Compétition

Le leader du classement général des G.P.M de la Top Compétition

Le leader du classement général des Rush de la Top Compétition

Permanence / permanentie :

Maison communale , Place Albert 1^{er}

Contrôle antidopage

Maison communale , Place Albert 1^{er}

Collège des commissaires

Président : Defreyne Martin

Juge à l'arrivée : Daniel Finck

Commissaire 2 : Tonglet Bernard

Commissaire 3 : Gérard François

Commissaire moto 1 : Willems Cédric

Commissaire moto 2 : Lejeune Denis

Pilote Belgian Cycling 1 : Bettonville Jean-Marc

Pilote Belgian Cycling 2 : Anssens Jo

Opérateur transpondeur : Bruyère Valérie

Administration course : Bruyère Valérie

Délégué technique : Finck Daniel

Telecom Team Jury 1 : Télécom FCWB



Centre hospitalier
Hôpital Princesse Paola

Rue du Vivier 24 à 6900 Marche-en-Famenne

Tél 084/21 91 11

MEDECIN

Docteur Gautier DUFOING

0497/1101547

AMBULANCE

AMBULANCE INS MOREAU

0473/217367

Course cycliste TOP
 COMPETITION pour la
 catégorie Débutants I.C.
 Nat. 1.17 à ROCHEFORT le
 dimanche 12.04.26

			DONE	TO DO	40	42
ROCHEFORT	ROCHEFORT	Départ en cortège sur 1,2 KM de la Place Albert 1 ^{er} sur N949 Rue de Behogne vers U prendre seconde droite ↑ N803 Rue Jacquet ← Rue de Saint-Gervais → Rue Beauregard ↑ Avenue de Lorette – carrefour avec Rue de l’Air Pur KM 0	0	71,8	15.00	15.00
		↑ Rue Croix Saint Jean ← Carrefour N803 Rue Saint – Hubert , Rue de Rametenne ← Rue des Rouges Terres ↑ Rue du Fays	3,7	68,1	15.09	15.09
JEMELLE		↑ Rue du Congo , Place Ste Marguerite ← N86 Avenue de Ninove U ← Prendre à gauche ↑ N86 Route de Marche	9,3	62,5	15.14	15.13
		U ← Prendre à gauche vers N86 Route de Marche U Prendre à gauche ← N803 Rue de Behogne, Rue Jacquet 1 ^{er} Passage	11,1	60,7	15.17	15.16
ROCHEFORT		← Rue de Saint-Gervais → Rue Beauregard ↑ Avenue de Lorette ↑ Rue Croix Saint Jean GPM 1 ← Carrefour N803 Rue Saint – Hubert ← Rue des Rouges Terres ↑ Rue du Fays	15,8	56	15.24	15.23
JEMELLE		↑ Rue du Congo , Place Ste Marguerite ← N86 Avenue de Ninove U ← Prendre à gauche ↑ N86 Route de Marche RUSH 1 à hauteur du vélodrome	20,4	51,4	15.30	15.29
ROCHEFORT		← N86 Avenue de Ninove U ← Prendre à gauche ↑ N86 Route de Marche U ← Prendre à gauche N86 Route de Marche U Prendre à gauche ← N803 Rue de Behogne, Rue Jacquet 2 ^{ième} passage	23,2	48,6	15.35	15.34
		3 ^{ième} passage – GPM 2 Rue Croix Saint Jean - RUSH 2 N86 à hauteur du vélodrome	35,3	36,5	15.53	15.51
		4 ^{ième} passage - GPM 3 Rue Croix Saint Jean - RUSH 3 N86 à hauteur du vélodrome	47,4	24,4	16.11	16.08
		5 ^{ième} passage GPM 4 Rue Croix Saint Jean	59,5	12,3	16.29	16.25
		U Prendre à gauche ← N803 Rue de Behogne, Rue Jacquet ← Rue de Saint-Gervais → Rue Beauregard ↑ Avenue de Lorette ↑ Rue Croix Saint Jean GPM 5 ← Carrefour N803 Rue Saint – Hubert ← Rue des Rouges Terres ↑ Rue du Fays	64,3	7,5	16.36	16.32
JEMELLE		↑ Rue du Congo , Place Ste Marguerite ← N86 Avenue de Ninove U ← Prendre à gauche ↑ N86 Route de Marche	68,8	3	16.43	16.38
ROCHEFORTB		U ← Prendre à gauche vers N86 Route de Marche U Prendre à droite → N949 Rue de Behogne, Place Albert 1 ^{er} ARRIVEE	71,8	0	16.48	16.43

Points dangereux

- 2 casses vitesse Rue Croix Saint Jean après le GPM
- Rétrécissement avec Passage étroit sur un pont Rue du Fays
- Présence d’un plateau urbain après le cimetière Rue de Fays
- Descente rapide à l’entrée de Jemelle , Rue du Fays

5 GPM Rue Croix Saint Jean (2^e au 6^e tour)

3 Rush N86 à Jemelle, Route de Marche à hauteur du vélodrome

Top compétition départ fictif/ arrivée #235425

